

Formulaire d'adhésion Membres 2023



En adhérant à l'OBV CARA, vous :

Affirmez votre engagement pour la protection des lacs et des cours d'eau au Québec.

Contribuez à ce grand défi collectif de protection et de conservation de nos ressources en eau par bassin versant.

Appuyez l'OBV CARA dans son mandat de mise en œuvre du Plan Directeur de l'Eau, PDE Zone GIRE L'Assomption.



MEMBRE 2023

Entreprise / organisation

Nom du responsable

Fonction

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Courriel

Site Internet

COÛT D'ADHÉSION SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉS*

Économique		Communautaire		Municipal	
Grande entreprise	402,41 \$	Établissement d'enseignement	229,95 \$	MRC	344,93 \$
Institution financière	229,95 \$	Établissement de santé	229,95 \$	Ville ou municipalité	229,95 \$
Regroupement d'affaires	114,98 \$	OBNL	57,49 \$		
Syndicat	114,98 \$	Association de lac	57,49 \$		
Bureau professionnel	57,49 \$	Citoyen	23,00 \$		
PME et commerce	57,49 \$				

* Taxes applicables incluses

TPS : 101160265 RT

TVQ : 1006400708



Organisme de
bassin versant

Zone de gestion intégrée
des ressources en eau
L'Assomption

Veillez joindre votre chèque libellé à l'ordre de la CARA

415, rue Saint-Thomas, Joliette (Québec) J6E 3P9

Tél. : 450 755-1651 Téléc. : 450 755-1653

info@cara.qc.ca